

COLLOQUIA EUROPALIA, VI

„1585: OP GESCEIDEN WEGEN...”

HANDELINGEN VAN HET COLLOQUIUM OVER DE SCHEIDING
DER NEDERLANDEN, GEHOUDEN OP 22-23 NOVEMBER 1985, TE BRUSSEL.

„1585: ON SEPARATE PATHS...”

PROCEEDINGS OF THE COLLOQUIUM ON „THE SEPARATION OF THE LOW COUNTRIES”
HELD ON 22-23 NOVEMBER 1985 IN BRUSSELS (WITH ENGLISH SUMMARIES).

Uitgegeven door - Edited by

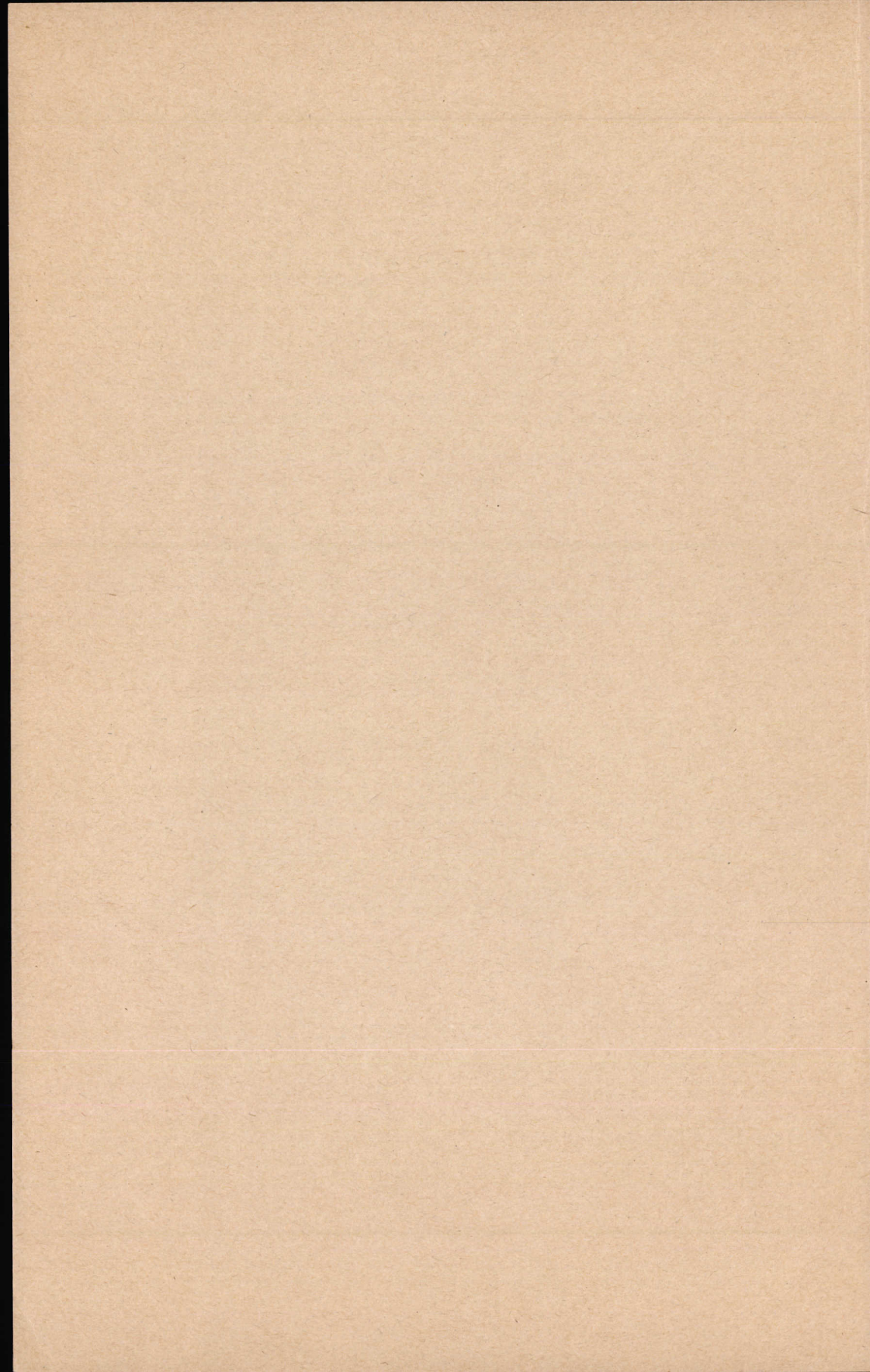
J. CRAEYBECKX, F. DAELEMANS, F.G. SCHEELINGS

CENTRUM VOOR SOCIALE STRUCTUREN
EN ECONOMISCHE CONJUNCTUUR
VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL

OVERDRUK



IN AEDIBUS PEETERS
LOVANII
1988



LE SENTIMENT NATIONAL WALLON.

J. STIENNON

Université de l'Etat à Liege

Madame le Doyen, Monsieur le Président, mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

La matinée de ce samedi pourrait se situer dans le droit fil des conceptions de ce que l'on appelle la Nouvelle Histoire. Il y a quelque temps, mon collègue Etienne Hélin a présenté une communication dont le titre était formulé de façon interrogative: «Est-il possible de faire une histoire des sentiments?» Le problème est déjà délicat par sa nature même. Il est encore plus délicat lorsqu'il s'agit de traiter d'un sentiment national dans un pays déchiré. Et la situation s'aggrave, du moins en apparence, lorsqu'on s'adresse à un Liégeois pour traiter d'un sentiment national wallon. Dans l'opinion publique, les Liégeois jouissent en effet d'une très mauvaise réputation. On les accuse immédiatement et en bloc d'être principautaires, ce qui constitue aux yeux des Flamands, des Bruxellois et de certains Wallons une tare ineffaçable. Un Liégeois comme je le suis peut-il traiter convenablement de la Wallonie alors que les Liégeois ont été les derniers (cela se passe au XVIIIe siècle, Jean Stengers le rappelait il y a un instant) à se considérer comme Wallons? Que leur histoire est distincte et jusqu'à un certain point indépendante des autres parties des Pays-Bas méridionaux qui sont intégrés aujourd'hui dans la Wallonie? Ajoutez à cela que pour des raisons évidentes d'opportunité, certains Liégeois, comme le peintre Léonard Defrance au XVIIIe siècle, se sont présentés à l'étranger comme Flamands, ou ont accepté, en 1963, de figurer dans l'ouvrage de Michel Seuphor consacré à la peinture flamande, et vous n'aurez évoqué qu'une faible portion du handicap dont souffrent les Liégeois. Pour ma défense, j'ai cependant plusieurs arguments. Lors d'une émission à la R.T.B.F., Georges Désir m'a demandé si j'étais Liégeois parce que je me sentais Wallon, ou si j'étais Wallon parce que j'étais Liégeois. A quoi, sans hésiter, je lui ai répondu que pour moi le fait d'être Wallon l'emportait sur mon origine liégeoise. Ah! comme il eût été plus facile de traiter d'un sentiment national liégeois que d'un sentiment national wallon! Si l'on se réfère aux réflexions d'un éminent juriste, Van

Langenhove, un peuple prend conscience de son identité en constatant les différences qui le distinguent de ses voisins. En adoptant cette manière de voir, on pourrait situer la naissance d'un sentiment national liégeois au milieu du XI^e siècle: en 1050 en effet, les chanoines de Saint-Lambert de Liège déclarent aux moines catalans de Saint-Martin du Canigou, et je traduis: «la Gaule nous considère comme ses enfants les plus éloignés, la Germanie comme ses ressortissants les plus proches; en réalité nous ne sommes ni de l'une ni de l'autre, mais nous sommes à la fois l'une et l'autre». En 1948, le regretté Jean Lejeune mit significativement en sous-titre à son livre *Liège et son pays*, «Naissance d'une patrie». Pour lui, la *Patria*, la patrie liégeoise, c'est d'abord chronologiquement le diocèse, puis la principauté. Avant lui, en analysant la Paix de Fexhe arrachée en 1316 à Adolphe de la Marck, Godefroid Kurth avait estimé qu'un article de cette Paix qui plaçait l'autorité du prince sous la dépendance des trois Etats faisait «du Pays de Liège dès le XIV^e siècle, un Etat parlementaire et représentatif».

Pays, diocèse, principauté, patrie, Etat... Par une dérive somme toute naturelle, on en vient au concept de nation. C'est un terme, ce terme de nation, qui est familier aux Liégeois et qui est fréquent dans l'usage des documents officiels des XVII^e et XVIII^e siècles. Louis Abry rédige un copieux ouvrage au XVII^e siècle sur «Les Hommes Illustres de la Nation Liégeoise». À l'époque romantique, l'historien Mathieu Lambert Polain s'inscrira dans cette même tradition. Mais un peuple exprime également sa conscience nationale par rapport à ses ennemis. A cet égard, le Liégeois est l'ennemi du Brabançon. Les ducs de Brabant au moyen âge n'ont eu de cesse de mettre la main sur la principauté de Liège, et le récit de la bataille de Steppes, au cours de laquelle les armées liégeoises écrasent les troupes du duc de Brabant, a inspiré à Renier, prieur de Saint-Jacques de Liège, un morceau de bravoure aux résonances épiques dans lequel transparait une véritable fierté nationale. Et que dire de la réaction des Liégeois à l'égard du véritable génocide que Charles le Téméraire a commis contre la population de la Cité ardente? Dans la conscience collective, ce drame est encore douloureusement ressenti dans la population liégeoise, qui n'a jamais pardonné au duc de Bourgogne ce massacre horrible.

Le sentiment national liégeois, que l'on peut assimiler au sentiment national principautaire, se nourrit également de l'opposition que la population liégeoise a souvent marquée, surtout depuis la fin du XVI^e siècle, à l'égard de ses Princes-Evêques. Ceux-ci sont la plupart du temps

étrangers; le pays de Liège est pour eux une prébende de plus, importante il est vrai, et ils n'ont laissé que des traces peu significatives d'un sporadique mécénat. Le nom de Bavière est certes familier aux Liégeois: il évoque uniquement un hôpital. Je doute fort qu'il émeuve une corde sensible dans le coeur de mes concitoyens pour qui tous ces princes resteront à jamais des étrangers.

Ce qui a cimenté la nation liégeoise, c'est surtout la neutralité qui a été perçue par les Liégeois non pas comme un principe mais comme une nécessité concrète. Les Liégeois refusent de faire partie de la France, sauf en 1793, parce qu'elle leur paraîtra alors l'incarnation même de la liberté, comme ils répugnent à être intégrés aux Pays-Bas. Seuls les Princes-Evêques, pour des raisons personnelles, optent tantôt pour la France, tantôt pour l'Empire. Ils se font aussitôt rappeler à l'ordre par leurs sujets. Mais la neutralité liégeoise ne pouvait être que perméable et tolérer le libre passage des belligérants sur un territoire naturellement vulnérable. C'est ce qui a toujours rendu illusoire la volonté forcenée des Liégeois de rester «indépendants et neutraux».

De cette originalité, les Liégeois ont porté à travers les siècles le lourd fardeau, fait tout à la fois d'illusions et de grandeur. Un chant patriotique touchant, naïf et cocardier, reflète ces illusions et cette grandeur: il sert aujourd'hui de titre à une revue humoristique. De «valeurux Liégeois» on est passé à «malheureux Liégeois», qui traduit bien, hélas, la crise aiguë que traverse Liège à l'heure actuelle. Et comme s'il l'avait prévu, un érudit sensible aux mouvements souterrains de l'histoire, Jean Lejeune, a été à l'origine de l'élargissement du sentiment principautaire vers Maestricht et Aix-la-Chapelle, d'où sont nés l'expression et le concept de «pays sans frontière», pour désigner le triangle dans lequel s'inscrivent les trois villes soeurs, Maestricht, Aix-la-Chapelle et Liège. Maestricht n'a-t-elle pas été en partie terre liégeoise, et Aix-la-Chapelle ne relevait-elle pas du diocèse de Liège? Des relations que l'on peut encore espérer durables aujourd'hui se sont donc nouées affirmées. Hélas, un événement tout récent est venu bousculer ce bel optimisme. Dans son numéro du jeudi 14 novembre 1985, *Le Soir* titrait: «Coup de théâtre: l'Euregio vole en éclats et Liège cherche d'autres partenaires». Michel Hubin rappelle à cette occasion que l'Euregio est une création de quatre sous-régions, le Limbourg belge, ancienne terre de la principauté de Liège, le Limbourg hollandais, la région d'Aix-la-Chapelle et la province de Liège. Il s'agit dans cette zone transfrontalière de coordonner les intérêts réciproques. Il ne manquait pas d'arguments historiques

pour justifier la démarche supra-nationale, mais les intérêts n'ont manifestement pas suffi. Il semble avéré que les Flamands du Limbourg et les Limbourgeois hollandais tentent d'enlever la desserte du T.G.V. français au détriment de Liège, de même que l'aérodrome de Maestricht a réussi déjà à s'imposer au préjudice de l'aérodrome de Bierset près de Liège. «Ils ne nous détestent pas, ils nous méprisent», n'a pas craint de déclarer publiquement le gouverneur de Liège Mottard; et de conclure, je le cite, «Il n'est pas facile d'être Liégeois, ni en Belgique ni à l'étranger».

Ces rappels et cette mise au point sur le sentiment principautaire liégeois n'étaient pas inutiles pour aborder convenablement le problème de l'existence d'un sentiment national wallon. Lorsqu'on est, comme Albert Henry, exilé en Poméranie ou en Prusse Orientale pendant les cinq années de captivité de la Seconde Guerre mondiale, comment ne pas évoquer la terre natale, si lointaine dans l'espace, si proche dans le coeur et la pensée? Les paysages, les traditions populaires, les coutumes villageoises, les gestes aimés se présentent et se pressent aux yeux de sa mémoire. Dans le souvenir de cet éminent romaniste, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, les images prennent une acuité, une densité exceptionnelle, les sentiments aussi. Chaque page qu'il écrit se gonfle d'espoir pour le destin de son pays, la Wallonie, d'amour pour tout ce que cette dernière représente non seulement pour lui mais pour les autres, autochtones ou étrangers. Par conséquent, il essaie de pénétrer l'esprit même du peuple auquel il appartient et d'analyser l'attachement profond qu'il éprouve pour lui et pour sa terre. Il en est résulté un ouvrage qui porte significativement le titre d'«Offrande wallonne».

On ne m'en voudra pas, je pense, d'aborder de problème qui nous occupe ce matin par ce biais peut-être inattendu; les organisateurs de ce colloque ne nous ont-ils pas proposé d'approfondir la notion d'un «sentiment»? Mais ce sentiment, on nous invite à le rattacher à un terroir, à ses habitants, à une conscience nationale. Ouvrons donc nos atlas, et plus particulièrement l'Atlas de géographie historique de la Belgique de Ganshof, van der Essen et Bonenfant. Une de ses cartes, celle du XIe siècle, comporte déjà pour l'historien tout un enseignement. Dans la partie supérieure, le comté de Flandre se présente comme un bloc homogène: dans le bas, les couleurs se diversifient et accentuent l'effet de mosaïque des principautés lotharingiennes. D'un côté une solidarité compacte, de l'autre une multiplicité qui va jusqu'à l'émiettement. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à la même époque un poème latin

ait été composé à la gloire de la Flandre, témoignage de fierté et d'amour pour un territoire. Dans les principautés lotharingiennes, faut-il le dire, rien de semblable, rien de comparable. Et l'historien qui étudie cette carte est en droit de se demander par quel mystérieux cheminement s'est lentement forgée une conscience wallonne. Nous rappellerons par conséquent les origines de l'adjectif «wallon», le premier emploi du substantif latin «Wallonia» et les événements historiques qui ont consacré définitivement l'existence de la Wallonie.

Pour nous y aider, c'est de nouveau à Albert Henry qu'il nous faut recourir. Rassemblant les éléments de détail fournis par des historiens et des philologues, comme Félix Rousseau, Elisée Legros et Maurice Arnould, il place l'apparition du mot «wallon» dès le dernier tiers du XVe siècle, plus précisément dans les Mémoires de Jean de Haynin rédigées entre 1466 et 1477. Il y distingue les Liégeois, les Wallons et les Thisons, autrement dit les Flamands. Albert Henry résume ainsi la situation telle qu'elle se présente vers 1460: «Wallon» aurait été sinon créé, du moins lancé par des intellectuels hennuyers et diffusé par des auteurs «bourguignons». Dans les Pays-Bas du XVe siècle, Etat rassemblé pour la première fois par les ducs de Bourgogne, le terme «wallon» est devenu d'usage général parce qu'un bloc de langue romane se trouvait par la nature des choses face à un bloc de langue thioise à l'intérieur d'un cadre politique unique. Après Jean de Haynin, Jean Molinet, en 1481, remarque «que la puissance des ducs de Bourgogne est trop plus flamande que wallonne». Le même auteur revient sur la question en signalant que les Gantois, au temps de Maximilien d'Autriche, à Bruxelles, voulaient gouverner la cour et expulser «aucuns de la langue wallonne», entendez ici, souligne Albert Henry, la langue française. Au XVIe siècle, Jean Lemaire de Belges, c'est-à-dire de Bavai, écrit en 1510-1511:

«De ladite ancienne langue wallonne ou romande nous usons en notre Gaule belgique, c'est-à-dire en Hainaut, Cambrésis, Artois, Namur, Liège, Lorraine, Ardenne et le roman Brabant, en est beaucoup différent du français, lequel est plus moderne et plus gaillard».

On ne peut pas être plus précis. Ronsard d'ailleurs sera sensible à la même différence. Et toujours selon Albert Henry, ce phénomène linguistique va se charger, en ce même XVIe siècle, d'un contenu politique. Un député du Hainaut, dans un rapport aux Etats Généraux, parle de provinces wallonnes en opposition ou en affirmation à la Flandre ou à l'ensemble des provinces thioises. Des faits ecclésiastiques, des faits religieux, vont mettre en évidence cet état de fait: création de nouveaux

évêchés, bien sûr, mais surtout le souci qu'éprouvent certains ordres religieux, les Jésuites et les Capucins, pour faciliter leur action missionnaire: souci de s'organiser en circonscriptions qui tiennent compte de la langue parlée par les fidèles dont il s'agit de renforcer le zèle et la foi. On conserve un sceau du XVIIe siècle de l'ordre des Capucins qui porte la légende «*Sigillum Provinciae Walloniae*». Une carte du XVIIIe siècle illustrant un ouvrage publié en Italie représente la «*Provincia Gallo-belgiae seu Walloniae*», du même ordre des Capucins. Cette province de Wallonie se situe entre la province de Flandre, la province de Rhénanie, la province de Lorraine et celle de Paris. Elle va de Saint-Omer à Liège, d'Aire-sur-la-Lys à Thionville, de Lambrecies à Malmedy, et elle englobe Arras, Cambrai, Lille, Tournai, Mons, Ath, Soignies, Enghien, Dinant, Namur, Spa, Luxembourg et Arlon. Menin et Bruxelles se situent à la lisière, dans la partie méridionale de la province de Flandre. Cependant, pour trouver l'équivalent français de Wallonie dans cette acception, il faudra attendre le XIXe siècle. Dans la *Revue de Liège*, au tome II, 1844, le Namurois Grandgagnage, publiant ce qu'il appelle des «*wallonades*» écrit: «*nous voilà nageant en pleine eau de Wallonie*», et il conclut son divertissement littéraire en déclarant avec humour «*il faut avouer que ce wallon est une bien admirable langue*». À ce propos, Albert Henry réagit significativement en soulignant que «*wallon*» est désormais adjectif de «*Wallonie*». Une Wallonie qui s'intéresse d'ailleurs de plus en plus attentivement à sa langue et à sa littérature, donc à son passé, et à la place qu'elle occupe, ou peut occuper, dans la Belgique de 1830. En 1856, une Société Liégeoise de Langue et de Littérature Wallonnes se propose «*d'encourager les productions en wallon, de conserver sa pureté à notre antique idiome, d'en fixer autant que possible l'orthographe et les règles et d'en montrer les rapports avec les autres branches de la langue romane*». Philologie, dialectologie, littérature, mais valeurs culturelles aussi: les activités et les anniversaires de la Société sont en quelque sorte rythmés par la commémoration de 1830 ou l'avènement de Léopold I. Il y a quelque trente ans, en 1956, le 75e anniversaire de cette institution fut honoré de la présence du Prince de Liège. On n'a donc pas affaire, et ce sera également la position des premiers Congrès wallons, à une manifestation de tendance indépendantiste ou autonomiste, mais à une réflexion sur les énergies culturelles d'un terroir. Et cette réflexion engendre d'autres initiatives, notamment en 1913 la création d'un Musée de la Vie wallonne, qui est actuellement un modèle du genre pour l'étude des traditions populaires, et la mise en

chantier, sous les auspices de l'Université de Liège, de l'Atlas linguistique de la Wallonie, Donc travail culturel, travail scientifique dans le sens strict du terme. Mais les revendications du mouvement flamand, légitimes dans leurs motivations du XIX^e siècle, et d'une partie seulement du XX^e, vont forcément accélérer chez les Wallons un processus de recherche d'identité en même temps que des réactions d'opposition qui vont engendrer à leur tour un mouvement wallon et la naissance d'une Wallonie militante qui s'interroge sur la place exacte que lui réserve l'Etat unitaire issu de la révolution de 1830. Le travail historique et les Congrès wallons permettent de suivre ce cheminement d'abord lent, d'abord hésitant, puis qui s'accélère et s'affermi.

Lorsqu'on étudie l'historiographie belge vers le milieu du XIX^e siècle, on est immédiatement frappé par l'inégalité du progrès du travail historique en Flandre d'une part, en Wallonie d'autre part. De 1847 à 1850, Kervyn de Lettenhove a réussi à publier en six volumes une monumentale histoire de la Flandre, tandis que, sur le plan historico-littéraire, Henri Conscience faisait paraître *De Leeuw van Vlaenderen*. Comme j'ai cru pouvoir l'écrire naguère, tous les éléments religieux, sociaux, politiques de l'identité flamande comme race, comme nation, comme patrie, étaient ainsi rassemblés, mis en place, offerts à la sensibilité populaire dans un laps de temps extrêmement court. L'érudition et le talent littéraire avaient forgé les armes qu'emploierait la Flandre pour affirmer sa fierté nationale et le caractère original de son histoire. En revanche, du côté wallon, le bilan est plutôt maigre. Les éditions de textes du Hennuyer Saint-Genois, du Tournaisien Vernand-Boulevard et du baron de Reiffenberg trahissent un immense effort, certes, mais dispersé. De ces fragments épars, il est malaisé de dégager une conscience ou même une solidarité wallonne. Le mirage de la Belgique unitaire, bourgeoise et francophone de 1830 leur avait même fait perdre de vue que le ciment le plus solide, celui de la langue, avait uni et unissait encore les provinces wallonnes et les opposait en quelque sorte à la Flandre, la Flandre populaire livrée à ses dialectes locaux. Quant au travail historique liégeois, tout en se développant dans le cadre politique de la Belgique unitaire de 1830, il était toujours attaché sentimentalement à ce qui avait fait le prestige d'une nation, d'un Etat, la nation liégeoise. Mais en même temps, il prenait de plus en plus conscience de la coexistence au sein de la Belgique unitaire de deux entités ethniques distinctes, possédant leurs caractères spécifiques. La publication de la conférence de Jean Stecher en 1858 sur «Flamands et Wallons» devait

crystalliser définitivement cet état de fait. Jean Stecher, né à Gand en 1820, mort à Liège en 1909, tout en reconnaissant une différence fondamentale entre Flamands et Wallons, entendait démontrer qu'il n'y avait jamais eu, au cours de l'histoire, antagonisme entre les deux communautés. Cette dualité foncière entre la Flandre et la Wallonie, dualité qui n'excluait pas une certaine association d'intérêts, G. Kurth l'a reconnue lorsqu'il publia de 1896 à 1898 son étude sur la frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France. L'attitude de l'érudition soucieuse de valider la légitimité historique de l'Etat belge de 1830, s'est évidemment reflétée dans les manuels d'enseignement primaire et moyen. Elle a ému certains Wallons, de plus en plus frappés par le fait que cet enseignement privilégiait l'histoire du comté de Flandre et gommait en quelque sorte l'histoire moins homogène des provinces wallonnes. D'où une réaction qui est vigoureusement manifestée lors du congrès wallon tenu à Liège en 1905. Et personnellement, j'attache beaucoup d'importance à ce Congrès wallon de 1905, non seulement à cause de la place qu'y a tenue l'histoire, non seulement à cause de la présence et de la participation active d'Henri Pirenne, mais surtout parce qu'il marque la naissance de la Wallonie mieux que la lettre au roi de Jules Destrée en 1912, comme le pense A. Henry, mieux aussi que les grèves de 1960, comme l'estime Hervé Hasquin. A l'occasion de l'Exposition Universelle de Liège célébrant le soixante-quinzième anniversaire de l'indépendance nationale, un Congrès wallon fut donc organisé. Il se proposait comme objectif de fixer les moyens les plus propres à développer en Wallonie les œuvres nationales. Son programme comprenait un rapport relatif aux Wallons dans l'histoire. Julien Delaite, président du congrès, notait à cette occasion dans son discours qu'un des plus vigoureux leaders du parti flamingant affirmait que notre passé, le passé wallon, était moins glorieux que celui des Flandres. Il ajoutait aussitôt, je cite: «Nous avons tenu à prouver le contraire, et nous avons trouvé un appui très puissant en la personne de M. Henri Pirenne, un Wallon éminent, professeur à l'Université de Gand, qui a bien voulu accepter de nous donner une conférence sur l'expansion économique des Wallons au moyen âge». D'autre part, Hector Chainaye, délégué de la Ligue Wallonne de Bruxelles, avait été ému de constater qu'un manuel d'histoire destiné aux enfants de l'agglomération bruxelloise consacrait quinze à vingt pages au récit de la bataille des Eperons d'Or et seulement quinze lignes à l'épisode des Six Cents Franchimontois. Il en arrivait à la conclusion que, dans les écoles primaires surtout, l'histoire

de la Belgique est enseignée de telle sorte que tout l'intérêt se tourne vers le comté de Flandre et les principaux faits qui le concernent. Il ajoutait :

«Notre ami Mockel nous racontait hier qu'ayant demandé à une fillette d'une dizaine d'années qui suit le cours de ces écoles quel avait été le plus grand homme de la Wallonie, cette fillette répondit Van Artevelde».

Or, Henri Pirenne venait de publier dans *Illustration Belge* un très long article sur l'histoire nationale qui résumait d'une manière frappante la conception dont l'éminent historien s'était fait le défenseur et dans lequel il affirmait la supériorité de l'apport de la Flandre dans le développement d'un patrimoine commun aux deux communautés. Aussi est-ce dans un climat un peu crispé que se déroula l'intervention fort attendue d'Henri Pirenne. Le grand historien était embarrassé, mais enfin il était là, après avoir accepté à son corps défendant, comme il l'avait déclaré, de prendre la parole. Il était en voyage, il n'avait pas ses livres, il lui était donc impossible de rédiger un rapport. Aussi préféra-t-il se livrer à une prétendue improvisation sur le «sujet très beau et très intéressant», je le cite, qu'on lui demandait de traiter, à savoir le rôle des Wallons dans l'histoire. Pour Pirenne, il n'y a pas d'histoire des Wallons à proprement parler. Il n'y a pas davantage d'ailleurs d'histoire des Flamands. L'une et l'autre se confondent, qu'on le veuille ou non, dans l'histoire de Belgique. La frontière linguistique n'a exercé aucune action sur la constitution des principautés féodales; la principauté de Liège, le Brabant et le comté de Flandre étaient bilingues. Cependant, et c'était là une déclaration d'une importance capitale, Henri Pirenne reconnaissait qu'il existait en Flandre et en Wallonie un sentiment national distinct, une manière différente de penser, de sentir, de comprendre, de voir. On le constate, cette prise de position est bien différente de l'existence de cette âme belge dont Edmond Picard s'était fait le héraut. Et le reste de son discours constituait en fait une brillante, une chaleureuse évocation des fastes de l'histoire des régions wallonnes. Pour l'éminent orateur, les Wallons ont effectivement joué dans l'histoire de Belgique et même dans l'histoire universelle un rôle de premier ordre. Au terme d'un bilan magistralement synthétique, Henri Pirenne pouvait conclure :

«Des deux races qui habitent la Belgique, la wallonne et la flamande, aucune des deux n'a rien à envier à l'autre. Dans des domaines différents, avec des activités différentes et avec des aptitudes variées, elles ont toutes deux produit de grandes choses. Elles ont collaboré chacune à notre histoire dans une émulation réciproque et elles ne peuvent avoir l'une pour l'autre que de l'admiration».

Cette péroraison conduisit le président de séance à déclarer :

«Après avoir entendu le savant conférencier, nous pouvons nous écrier, avec le poète 'd'ji so fir d'esse Wallon', je suis fier d'être Wallon».

Telle fut la victoire amicale et incontestable que les organisateurs du congrès wallon de 1905 remportèrent sur Henri Pirenne en l'amenant à nuancer ses positions, à retrouver ses origines wallonnes, à réaffirmer sa fierté d'être Wallon. Et sur cette lancée, le congrès adopta à l'unanimité le vœu de voir organiser des cours populaires et spéciaux d'histoire de la Wallonie. «Il faut que les enfants de Wallonie», je cite les termes des conclusions du congrès, «apprennent les hauts faits de leurs ancêtres et les gloires et les revers du passé de leur pays natal. Dans cette pensée, le congrès signale au gouvernement les lacunes de l'enseignement de l'histoire nationale, lacunes déplorables et injustifiées concernant le pays wallon». Comme mesure pratique, le congrès décida de nommer une commission chargée d'étudier la question de l'enseignement de l'histoire de la Wallonie dans nos établissements d'enseignement primaire et moyen.

C'est ainsi qu'avec la collaboration à vrai dire inattendue d'Henri Pirenne, la conception d'une histoire régionaliste venait de naître, et cette conception devait se révéler féconde.

Et mon ancien maître, Léon E. Halkin enchaîne en 1939 en déclarant: «L'école ne peut méconnaître les caractéristiques essentielles des deux grandes régions qui composent la Belgique, ni tout ce qui distingue ses habitants». Et il conclut significativement: «Flamands et Wallons sont autre chose que des prénoms, ces mots recouvrent des réalités humaines différentes». Les entreprises plus récentes de Léopold Genicot et de Rita Lejeune ont mis en lumière cette nécessaire dissociation, dissociation qu'en 1912, dans sa Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre, Jules Destrée marque avec force, conviction et talent. Déjà en 1916, le tribun avait, lors d'une conférence du Jeune Barreau, alors francophone, d'Anvers, explicité vigoureusement sa pensée:

«A toute propagande de nationalisme belge, j'opposerai, en m'emparant des arguments même de mon interlocuteur, mon nationalisme wallon. J'exalterai ma terre natale, la Wallonie, et ma race, la française».

Six ans plus tard retentissait l'apostrophe célèbre au Roi:

«Sire, vous réglez sur deux peuples. Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands, il n'y a pas de Belges».

Etape importante de la prise de conscience d'une identité que cette Lettre qui prend de relais du Congrès wallon de 1905, mais en y ajoutant une notion supplémentaire qui, en cette année 1912, s'exprime lors de l'Assemblée wallonne de Charleroi; l'unité belge serait remplacée par, je cite: «l'union des deux peuples basée sur une indépendance réciproque». Maurice Bologne, l'un des interprètes les plus fidèles de la pensée de

Jules Destrée, a bien traduit la ferveur avec laquelle ces propositions furent accueillies dans les milieux wallons militants. Il écrit :

«Il faut avoir vécu à cette époque pour avoir une idée de l'enthousiasme qui traversa en ce printemps 1913 la Wallonie tout entière alors que faisait son apparition pour la première fois le drapeau au coq rouge sur fond d'or».

Rita Lejeune, qui a consacré des pages sensibles et vibrantes au drapeau wallon, rappelle non seulement les termes du décret de 1913 qui cravate le coq aux couleurs nationales belges, elle souligne aussi que dès sa naissance cet emblème connut un grand succès auprès des populations wallonnes, fort satisfaites de trouver en lui un symbole sympathique de leur identité. Le coq français est chantant, la tête droite et le bec ouvert, c'est-à-dire prêt au combat; le coq wallon qui fut adopté est le coq hardi dont la patte droite ou dextre se relève fièrement. Il marche. L'allusion est évidente. Il n'y eut pas que des drapeaux claquant joyeusement au vent pendant les manifestations de toute sorte, politiques ou autres. C'est ainsi que la Joyeuse Entrée du roi Albert à Liège en 1913 se passa notamment sous le signe des drapeaux au coq wallon. Enthousiasme et ferveur qui ne peuvent donc être mis en doute. Mais la guerre de 1914-18 vint redonner au sentiment national belge une vitalité qui va contrarier par instants la prise de conscience d'une identité wallonne. Les Wallons jugèrent sévèrement le séparatisme flamand. Cependant, pendant tout l'entre-deux-guerres, l'action wallonne reprend les thèses qu'avait si clairement exposées Jules Destrée. Georges Truffaut, Fernand Dehousse, Jean Rey, qui sont les personnalités les plus marquantes du mouvement wallon, y font leurs premières armes. Pendant la seconde guerre mondiale, on assiste à la fondation dans la clandestinité du mouvement Wallonie Libre, tandis qu'au plan culturel l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie rassemble dans le secret, puis dans la lumière de la liberté retrouvée, des personnalités venues de tous les horizons politiques, tant du Namurois et du Hainaut que de Liège. Le Congrès wallon de Liège, en 1945, donna lieu à deux votes, l'un qualifié de sentimental, prônant le rattachement à la France, l'autre de raison, donnant l'unanimité moins douze voix à l'autonomie de la Wallonie dans le cadre de la Belgique. Enfin une commission présidée par Fernand Dehousse fut chargée d'étudier les modalités du fédéralisme.

La question royale vint raviver l'opposition entre la Flandre et la Wallonie en même temps qu'elle agrandissait un peu plus la plaie ouverte pendant la guerre à la suite du maintien en captivité des prisonniers wallons et de la libération des prisonniers flamands. Les

griefs politiques, sociaux et surtout économiques accumulés par la Wallonie atteignirent leur paroxysme lors des grèves de 1960 dirigées contre la loi unique du gouvernement Gaston Eyskens. On a pu écrire avec raison que, révélatrice du malaise wallon, la grève avait propulsé le fédéralisme sur l'avant-scène de la politique intérieure. Le mouvement wallon trouvait en ces événements qui touchaient le pays en profondeur une vigueur renouvelée. À long terme, la grève de 1960 a sensibilisé à ce point la conscience wallonne que l'on peut la considérer comme à l'origine des nouvelles structures dont s'est doté le pays. C'est à ce moment-là que j'ai pu écrire (on me pardonnera de me citer), dans la Tribune Libre du journal socialiste liégeois *La Wallonie*:

«La Wallonie existe, je l'ai rencontrée».

En effet, malgré la complexité de ses structures, la loi introduisait la clarté en instituant trois régions: la région flamande, ce qui donnait satisfaction aux Flamands, la région wallonne, ce qui répondait aux aspirations des Wallons, la région bruxelloise, ce qui donnait espoir aux Bruxellois et mécontentait les Flamands. A 83 ans de distance, on appliquait les propositions formulées en 1897 dans le *Mercure de France* par Albert Mockel, esquisse en quelque sorte d'un manifeste fédéraliste: la Wallonie aux Wallons, la Flandre aux Flamands et Bruxelles aux Belges. On sait ce que l'on a fait de cette loi, qui avait le souci de préserver la spécificité et le caractère propre des communautés qui composent la Belgique. Elle est restée boîteuse et en partie inappliquée en raison de facteurs divers. A titre d'exemple: la création de fait d'un Etat belgo-flamand, «la nécessaire arrogance flamande», je cite, je crois, un des frères Van Rompuy, le fait que ce qui est bon pour la Flandre est bon pour tout le monde, le système abusif des compensations, la nostalgie unitariste, la proposition surréaliste de rattacher les Fourons au Brabant, l'affirmation tout aussi surréaliste qu'il faut placer la capitale de la Wallonie n'importe où sauf en Wallonie, le projet de fusion des exécutifs de la région wallonne et de la communauté française, ce qui aurait pour effet de supprimer la Wallonie et de handicaper Bruxelles, sans compter les préoccupations électorales de certains partis et de certains hommes politiques wallons.

Mes chers amis flamands, voulez-vous un exemple de l'arrogance flamande? En 1963, l'Anversois Michel Seuphor, dans la préface de son ouvrage sur la peinture abstraite en Flandre, à écrit ceci, et je cite:

«Je vais commencer par une imprudence en annexant la Wallonie à la Flandre. Les peintres liégeois le trouveront peu de leur goût, eux qui depuis longtemps se sont annexé la France. Mais c'est un fait: la peinture en Belgique est flamande par définition».

Imprudence, ou impudence? Oh! je sais, il est de bon ton et d'usage entre gens de bonne compagnie, comme nous le sommes tous ici, n'est-ce pas, d'insister sur le mutuel respect de nos deux communautés, sur leur originalité, leur identité. Ces propos lénifiants ne résistent pas, hélas, à la pression des intérêts politiques. Cette pression flamande a eu au moins comme résultat positif d'accélérer la prise de conscience d'une réalité wallonne, d'une spécificité de la Wallonie dans sa façon de sentir et de réagir. Elle est en passe d'engendrer un sentiment national wallon, que reconnaissait déjà Pirenne, mais qui tantôt hiberne, tantôt apparaît sporadiquement, tantôt se concrétise. M. Philippe Maystadt, ministre national du Budget, et carolorégien donc wallon, n'a-t-il pas déclaré publiquement:

«Je crois qu'il y a à la fois une nation belge et une nation wallonne»

Il aurait pu ajouter «et une nation flamande». Naguère, l'historien liégeois Jean Lejeune a écrit ceci, que je vous demande de méditer: «Les patries ne sont pas des formes rigides imposées par des princes, des traités et des tribunaux. Elles sont une matière vivante qui ne cesse de travailler, l'objet d'une adhésion, le sujet d'un amour; et quand l'Etat, [ce qui est le cas à l'heure actuelle], empêche l'épanouissement des tendances profondément enracinées dans les hommes, quand il contrarie la vie au lieu d'en stimuler les expressions, il se condamne lui-même à n'être plus le cadre de la patrie» Eh! bien nous en sommes là aujourd'hui, du moins pour les Wallons. Cependant, et je ne suis pas le seul à éprouver cette crainte, j'ai peur de voir la Wallonie se replier sur elle-même, se renfermer dans une sorte de ghetto. Heureusement, toute son histoire montre qu'elle est toujours ouverte vers l'extérieur et vers d'autres cultures. La Wallonie ne pourra-t-elle être vraiment elle-même que dans l'Europe des régions? C'est un espoir qu'il convient de ne pas négliger. De toute manière, il ne faut pas violenter l'histoire, il faut essayer de la séduire. Voilà une tâche exaltante et bien agréable pour les Wallons. Je vous remercie de votre attention.

WALLOON PATRIOTISM

J. STIENNON

Université de l'Etat à Liège

This communication consists of two unequal parts. First, we look at the birth and continuance of Liège patriotism, or, more precisely, patriotism for the Principality.

Second, there is the problem of Walloon patriotism, which can be looked at with the evolution of the adjective "Walloon" and the substantive "Wallonia", and the adoption of a Walloon identity in the second half of the 19th century. Worth nothing here is the importance of the Walloon Congress of Liège in 1905, where Henri Pirenne forcefully asserted the parallel existence of Flemish and Walloon patriotism, that neither Flanders nor Wallonia need envy the other and that each could mutually respect the contributions both had made to the history of Belgium.

Walloon identity was more precisely established in 1912 and 1913 thanks to the "Lettre au Roi" by Jules Destrée, the adoption of a flag with the Walloon Cocq and the composition of the "Chant des Wallons" (the Song of the Walloons). The Interwar period saw the birth and development of the Walloon movement, encouraged by Associations such as "Action Wallonne". During World War II, both "Wallonnie Libre", a fighting group still active today, and "L'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie" were secretly founded.

The different treatment of Flemish and Walloon prisoners, and the "Royal Question" emphasised further the differences between Walloon and Flemish sensivity. The Walloon Congress of 1945 laid the foundation of Belgian federalism, which became top priority during the 1960 strikes. Recent history shows that Flemish pressure underlined the individuality of Wallonia relative to Flanders. The factual existence of a "Belgian-Flemish State" can only help to develop further what is at present rather uncertain Walloon patriotism. We must not combat history, but seduce it. The Walloons are ready for it.